

# ÉVASION AGENTS DE L'ÉTAT, À VOS CHÈQUES-VACANCES !

Vous pensiez que le Chèque-Vacances était réservé aux salariés du secteur privé ? Oubliez vos idées reçues : vous aussi, profitez-en pour tous vos moments d'évasion. Petit tour d'horizon de ses usages et de ses avantages.



## TOUTES LES ENVIES À PORTÉE DE CHÈQUE

Envie d'un week-end au ski, d'une escapade au musée ? Hébergement, restauration, voyages et transport, culture, loisirs : plus de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs acceptent le Chèque-Vacances en France et en Europe. Constituez votre budget vacances en douceur : tous les mois, il vous suffit de mettre un peu d'argent de côté pour recevoir un montant plus élevé en Chèques-Vacances.

## 35% POUR LES MOINS DE 30 ANS

Aujourd'hui, le Chèque-Vacances séduit toujours plus d'agents dans les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Et depuis peu, les agents de moins de 30 ans\* bénéficient d'une bonification supplémentaire de leur épargne de 35%. Plus de 10 millions de bénéficiaires profitent déjà du Chèque-Vacances. Et vous ?

Renseignez-vous sur

[fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://fonctionpublique-chequesvacances.fr)



### Karim, 27 ans, professeur d'anglais

« Beaucoup de gens ne le savent pas, mais les profs aussi ont droit aux Chèques-Vacances ! Cette année, ils me serviront à acheter mes billets d'avion pour partir chez un ami dans le Sud. »



### Isabelle, 43 ans, surveillante d'établissement pénitentiaire

« Être chargée de la sécurité d'une prison implique beaucoup de rigueur et de concentration, de jour comme de nuit. Grâce à mes Chèques-Vacances, je peux souffler et partir me ressourcer auprès de ma famille. »

## NOUVEAU DEMANDEZ LE e-CHÈQUE-VACANCES

e-CHÈQUE-  
VACANCES

Avec le e-Chèque-Vacances, vous pouvez désormais payer vos vacances en ligne facilement et rapidement. Plus besoin de vous déplacer chez les prestataires, ni même d'envoyer vos coupures Chèques-Vacances : votre paiement se fait en quelques clics, en toute sécurité. Et votre réservation est prise en compte immédiatement. Dès maintenant, à vous de choisir entre le Chèque-Vacances et/ou le e-Chèque-Vacances.

Pour plus d'informations :

[www.ancv.com](http://www.ancv.com)

**0825 844 344**  
(0,15€ TTC/min.)

ancv  
CHÈQUE-VACANCES

\* Réservé aux agents en activité et âgés de moins de 30 ans au moment du dépôt de la demande d'ouverture de plan, remplissant les conditions d'attribution de la prestation.